

Grille d'évaluation adaptée - travail de production

Dans l'exemple LES ATTENTES SONT CELLES DU COURS AVI3M – REVOIR LES ATTENTES EN FONCTION DU NIVEAU D'ÉTUDES DES ÉLÈVES.

Nom de l'élève :

Niveau d'études :

Date :

Tâche d'évaluation : développer un processus de création illustrant le thème

_____ et présenter l'œuvre produite dans une exposition

Attentes Connaissance et compréhension

C1. utiliser sa connaissance des aspects théoriques et de la terminologie des arts visuels pour approfondir et communiquer des idées et des intuitions.

C2. établir des liens entre le continuum historique étudié et les contextes sociohistoriques, culturels ou actuels correspondants pour effectuer le travail de création, d'analyse et de présentation.

C3. faire siennes les conventions en arts visuels pendant l'activité artistique, y compris pendant les activités de l'organisation d'expositions et de la gestion.

Compétences

Connaissance et compréhension

Connaissance des éléments à l'étude :

- éléments et principes de la composition
- techniques menant à la création de l'œuvre présentée pour l'exposition
- Convention d'exposition d'une œuvre

Compréhension des éléments à l'étude :

- processus d'analyse critique et processus de création.
- techniques menant à la création de l'œuvre présentée pour l'exposition
- influences historiques dans l'œuvre créée

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
L'élève :				
Connaissance des éléments à l'étude :	- démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	- démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	- démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	- démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude :	- démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	- démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	- démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	- démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.

Attentes Analyse et objectivation

B1. appliquer, à l'oral et à l'écrit, le processus d'analyse critique à son travail d'atelier et aux œuvres étudiées, en insistant sur les étapes de l'analyse et de l'interprétation.

B2. établir, à partir du continuum historique étudié et de son travail en arts visuels, le rapport entre la fonction de l'art et l'identité personnelle et collective, ainsi que l'incidence – sur l'actualisation sociale – de l'artiste comme passeur culturel.

Compétences

Habiletés de la pensée

Utilisation des habiletés de planification :

- pour rassembler des données et des sources d'inspiration.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
L'élève :				
Utilisation des habiletés de planification :	- utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	- utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	- utilise les habiletés de planification avec efficacité.	- utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.

- pour se questionner et gérer les étapes de son travail
- pour préparer son œuvre pour l'exposition

Utilisation des habiletés de traitement de l'information :

- dans sa cueillette de données et les idées et influences choisies
- dans sa recherche d'idées et de sujets liés à la réalisation de son œuvre

– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.

– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.

– utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.

– utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.

Utilisation des processus de la pensée critique :

- pour l'observation, l'analyse, et l'appréciation d'œuvres observées et créées
- et de la pensée créative :
- pour modifier sa première idée et pour trouver des idées nouvelles

– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.

– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.

– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.

– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Compétences

Communication

Expression et organisation des idées et de l'information :

- par les éléments et principes esthétiques choisis
- par le choix des techniques de représentation qui expriment le thème
- par le style et l'interprétation de l'œuvre créée

L'élève :

Niveau 1

– exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.

Niveau 2

– exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.

Niveau 3

– exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.

Niveau 4

– exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.

Communication des idées et de l'information, de façon orale, écrite et visuelle, à des fins précises et pour des auditoires spécifiques :

- lors de la présentation de son œuvre, dans sa démarche artistique et dans la mention de l'œuvre
- à ses camarades de classe, à d'autres élèves et aux membres du jury

– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.

– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.

– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.

– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.

Utilisation des conventions :

- soucis de l'environnement de travail et d'initiatives reliées à la diversité et à l'environnement et de la terminologie à l'étude.

– utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.

– utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.

– utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec efficacité.

– utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.

- A1.** intégrer le processus de création en arts visuels au travail d'atelier, en insistant sur les étapes de l'expérimentation et de la réalisation.
- A2.** intégrer les éléments et les principes de la composition étudiés en arts visuels au travail d'atelier, en tenant compte de l'intention, du continuum historique étudié et des tendances actuelles.
- A3.** utiliser des techniques traditionnelles et actuelles dans son travail de création, ainsi que des outils technologiques dans son travail de recherche, de présentation et d'autoévaluation, en établissant des liens avec le continuum historique étudié.
- A4.** présenter les réalisations et les œuvres résultant du processus de création, selon plusieurs formats et contextes – aussi bien à petite qu'à grande échelle –, tout en assumant des responsabilités de l'organisation d'expositions et de la gestion.

Compétences

Mise en application

L'élève :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers :				
– relatives aux éléments et principes de la composition	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
– relatives aux habiletés techniques dans ses expérimentations et son œuvre.				
Transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes :				
– choix des éléments et principes	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
– transfert des connaissances techniques pour rehausser la pertinence du thème et la réussite de son œuvre				
Établissement de liens :				
– en justifiant les choix faits dans son œuvre en fonction de qui est-elle ou qui est-il.	– établit des liens avec une efficacité limitée.	– établit des liens avec une certaine efficacité.	– établit des liens avec efficacité.	– établit des liens avec beaucoup d'efficacité.
– en comparant la signification de ses sources d'influences et celle de son œuvre.				